

Pour marquer le moment même de l'indépendance - minuit en Namibie, 17 heures chez nous - une motion de félicitations sera soumise au consentement unanime de la Chambre.

L'indépendance de la Namibie est une grande réussite pour les Nations Unies, pour l'Afrique du Sud, pour le Canada et, surtout, pour les Nambiens eux-mêmes. C'est une réalisation grandiose que cette Chambre et tous les Canadiens se doivent d'applaudir chaleureusement.